



Atmo France, association loi 1901, fédère le réseau national des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), regroupant ainsi les 19 associations (une par région en métropole et en outre-mer, y compris en Nouvelle-Calédonie). Elle fait partie du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air en France. Depuis de nombreuses années, les AASQA ont adopté une approche intégrée et transversale air-climat-énergie, incluant une dimension sanitaire, afin de réduire les antagonismes et de remplir leur rôle d'observatoires de l'air avec efficacité.

Contact : Charlotte Lepitre –
charlotte.lepitre@atmo-france.org
06-83-57-05-77

Le point de vue d'Atmo France sur les documents de planification énergie climat soumis à la concertation

EN BREF

Atmo France appelle à des politiques cohérentes et transversales, adaptées aux territoires, qui sont essentiels pour mettre en œuvre les actions nationales :

- **Mobilité** : Développer des solutions durables adaptées aux besoins locaux.
- **Agriculture** : Réduire les émissions de polluants amplifiant le changement climatique tel que l'ammoniac, de méthane et de pesticides et encadrer les pratiques de méthanisation.
- **Bâtiments** : Accélérer les rénovations énergétiques pour réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air intérieur.
- **Industrie** : Intégrer pleinement les enjeux Air-Climat-Énergie dans la décarbonation industrielle, en lien avec la directive IED et les autres secteurs.
- **Biomasse** : Veiller à ce que le recours au bois-énergie ne compromette ni le climat ni la qualité de l'air.
- **Communication** : Informer et mobiliser citoyens et territoires, en intégrant les AASQA comme partenaires scientifiques et de confiance.

Atmo France insiste sur une planification ambitieuse et dotée de moyens adaptés, avec l'implication des AASQA, pour garantir des politiques efficaces et bénéfiques pour la qualité de l'air et la santé de tous.

Retours d'Atmo France sur les textes nationaux sur l'énergie et le climat

Légitimité d'Atmo France sur la thématique Air-Climat-Energie

La qualité de l'air, le climat et l'énergie sont des thématiques étroitement liées, car les sources de pollution atmosphérique, comme le trafic routier, l'industrie ou le chauffage au bois, sont aussi d'importants émetteurs de gaz à effet de serre. Les choix énergétiques, notamment entre énergies fossiles et renouvelables, impactent directement la qualité de l'air et le réchauffement climatique. Par exemple, le développement des énergies renouvelables sans combustion permet de réduire à la fois les polluants atmosphériques et les émissions responsables du changement climatique. De même, des actions comme la promotion de la mobilité durable ou l'amélioration de l'efficacité énergétique apportent des bénéfices conjoints pour la santé publique, le climat et la transition énergétique.

Dans ce contexte, Atmo France et les AASQA jouent un rôle central en tant qu'observatoires territoriaux. Grâce à leur réseau, ils produisent, analysent et diffusent des données fiables sur la qualité de l'air, le climat et l'énergie et produisent de nombreux indicateurs. Ces données permettent d'éclairer les décisions des acteurs locaux et nationaux, en garantissant que les politiques publiques soient cohérentes sur ces trois thématiques. Par exemple, elles aident les territoires à prioriser les actions qui maximisent les bénéfices sanitaires et environnementaux tout en évitant des contradictions entre les objectifs climatiques, énergétiques et sanitaires.

En travaillant de manière transversale, Atmo France et les AASQA contribuent à guider les politiques publiques, à coordonner les acteurs locaux et nationaux, et à veiller à ce que les stratégies adoptées soient adaptées aux spécificités territoriales. Leur expertise unique, reconnue à la fois comme tiers de confiance et outil d'aide à la décision, fait d'eux des partenaires incontournables pour une action intégrée et efficace en faveur de la santé, du climat et de l'énergie.

Une approche transversale Air-Climat-Energie-Santé

Certaines actions menées en faveur du climat peuvent dégrader la qualité de l'air extérieur et intérieur si elles

ne font pas l'objet de dispositions particulières.

Par exemple, la rénovation thermique permet de limiter très fortement les consommations énergétiques et donc les émissions dans l'atmosphère mais elle doit s'accompagner d'une attention particulière aux enjeux de la qualité de l'air intérieur pour éviter de la dégrader en cas d'une mauvaise ou d'une absence de ventilation.

Autre exemple, l'utilisation de bois-énergie, favorable à la maîtrise des émissions de gaz à effet de serre peut entraîner des rejets importants de polluants de l'air impactant la santé.

Ou encore, la densification urbaine, bénéfique sous l'angle climat, peut accentuer l'exposition de la population aux polluants de l'air du à l'intensification du trafic routier, des activités et l'obstruction de la ventilation naturelle. Ces interactions contradictoires mettent en exergue la nécessité d'aborder les enjeux croisés de l'énergie, du climat, de l'air et de la santé dans une démarche intégrée et cohérente de manière à ce que les politiques mises en œuvre valorisent les synergies et maîtrisent les effets contre-productifs.

En pratique, cela signifie que les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de déplacements, etc. doivent tenir compte de façon conjointe des enjeux liés à l'air, au climat, à l'énergie et à la santé.

Les AASQA, grâce à cette approche transversale, réalisent des diagnostics exhaustifs et sont forces de proposition pour évaluer et hiérarchiser les actions mises en place pour limiter la pollution de l'air (évolution des infrastructures, aménagement urbain (impact d'un tramway dans une agglomération...)) tout en favorisant la baisse des émissions de GES.

Cette expertise transversale éprouvée en fait des acteurs clés dans la mise en place de la transition écologique des territoires.

En 2021, l'Organisation mondiale de la santé a rappelé que le changement climatique est, avec la pollution atmosphérique, l'une des principales menaces environnementales pour la santé. L'amélioration de la qualité de l'air peut accompagner les efforts déployés pour atténuer les effets du changement climatique, avec notamment la réduction des émissions de polluants atmosphériques exacerbant le changement climatique. Ainsi, en s'efforçant d'atteindre les seuils recommandés par l'OMS, les pays contribueront à protéger la santé de leur population d'une part, à limiter les conséquences du changement climatique d'autre part.

Transversalité dans la planification territoriale

Les territoires jouent un rôle clé dans l'action en faveur de la qualité de l'air, du climat, de l'énergie et, par conséquent, de la santé de chacun. En effet, la majorité des actions nécessaires pour atteindre les objectifs des politiques nationales doivent être mises en œuvre à l'échelle territoriale. Cela place les territoires avec la responsabilité d'adapter ces orientations aux spécificités locales et d'assurer leur mise en œuvre concrète. La transversalité et la cohérence entre ces thématiques sont essentielles pour garantir que les actions entreprises soient efficaces et adaptées aux besoins.

À ce titre, les AASQA sont des partenaires incontournables. Leurs expertises, leur capacité à évaluer les impacts et bénéfices des différents scénarios des politiques locales, ainsi que leur rôle de tiers de confiance en font des acteurs essentiels. L'État devrait renforcer l'intégration des AASQA dans les processus de concertation et encourager les décideurs à mobiliser leur expertise dans la mise en place d'actions concrètes.

Focus sur la combustion Biomasse

L'utilisation de la biomasse, et notamment du bois-énergie, nécessite une approche équilibrée qui prenne en compte les enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air.

Sobriété énergétique

La sobriété énergétique doit être au cœur des actions prioritaires, car elle constitue un levier essentiel pour répondre aux défis conjoints d'amélioration de la qualité de l'air et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Atmo France insiste sur l'importance de réduire les consommations énergétiques grâce à des mesures comme la rénovation énergétique des bâtiments, qui apportent un double bénéfice : une moindre consommation donc d'émissions et un environnement plus sain.

Impact du chauffage au bois sur la qualité de l'air (et donc la santé) et le climat

Quel que soit le niveau de performance des technologies utilisées, le chauffage au bois émet des polluants atmosphériques, à l'extérieur mais aussi à l'intérieur des bâtiments, notamment des particules fines (PM10, PM2.5, PM1) et du carbone suie (black carbon), qui affectent directement la santé et contribuent au réchauffement climatique. Ces émissions varient selon les appareils et les pratiques,

soulignant la nécessité de renforcer la réglementation sur les émissions des petites installations de combustion à biomasse et d'améliorer les performances des appareils.

En parallèle, il est essentiel de documenter les caractéristiques des pollutions liées au chauffage au bois et leurs évolutions technologiques, notamment en conditions réelles d'utilisation. Une attention particulière doit être portée aux polluants émergents, tels que les particules ultra-fines (PUF), et à leurs impacts sanitaires et environnementaux.

L'ambivalence du bois-énergie dans la lutte contre le changement climatique

D'un point de vue climatique, le bois est la deuxième source d'énergie la plus émettrice de CO2 par unité d'énergie produite et il est deux fois plus émissif que le gaz naturel. Bien qu'il s'agisse d'une ressource renouvelable qui capte du carbone lors de sa croissance, son potentiel à réduire les émissions de GES varie selon le type de biomasse, le contexte territorial et les capacités de séquestration à court et long terme. Comme le souligne le CITEPA dans son rapport de 2020, « la biomasse énergie n'est pas, par nature et par principe, neutre vis-à-vis du climat ». L'utilisation de la biomasse doit être analysée en fonction des autres options disponibles dans chaque territoire, et non sur le postulat d'une neutralité carbone. L'augmentation des surfaces forestières peut contribuer au stockage de carbone, mais cela suppose de privilégier des essences d'arbres résilientes au changement climatique et de limiter les pratiques comme la coupe rase et l'export de menus bois ou de souches, qui compromettent la fertilité des sols et la biodiversité.

Chauffage au bois et choix technologiques

Les chapitres 2 et 3 de la PPE soulignent la promotion de systèmes de chauffage décarbonés, comme les pompes à chaleur et les réseaux de chaleur renouvelable. Atmo France confirme que ces technologies, ainsi que les chaudières biogaz à condensation, sont parmi les solutions les moins émissives en termes de polluants atmosphériques et de GES. Atmo France appelle à restreindre les foyers ouverts tel que la ville de Grenoble a pu faire.

Concernant l'usage de la biomasse, la PPE appelle à l'optimisation des pratiques grâce à des appareils à haut rendement et au remplacement d'équipements anciens. Atmo France rappelle que des contrôles réguliers des émissions, des analyses des besoins territoriaux et un accompagnement des usagers sont essentiels pour limiter les impacts sur la qualité de l'air.

En revanche, la PPE prévoit une mobilisation de la biomasse qui dépasserait certainement les ressources forestières disponibles d'ici 2040. Cette trajectoire pourrait entraîner des pratiques préjudiciables, comme une exploitation excessive des forêts, et risque de favoriser la combustion plutôt que la valorisation du bois en matériau. Atmo France appelle à privilégier la sobriété énergétique plutôt qu'une exploitation intensive des ressources.

Précautions et vigilance pour le développement des chaufferies biomasse

Le développement des chaufferies CSR (Combustibles Solides de Récupération), soutenu par l'État, doit être encadré par des contrôles rigoureux pour évaluer leur impact global sur les émissions de polluants, la pression sur les ressources forestières et la composition du mix énergétique. De même, la substitution d'énergies fossiles par du bois dans les installations industrielles doit être examinée attentivement pour s'assurer qu'elle génère de réels bénéfices environnementaux.

Coûts environnementaux et cohérence fiscale

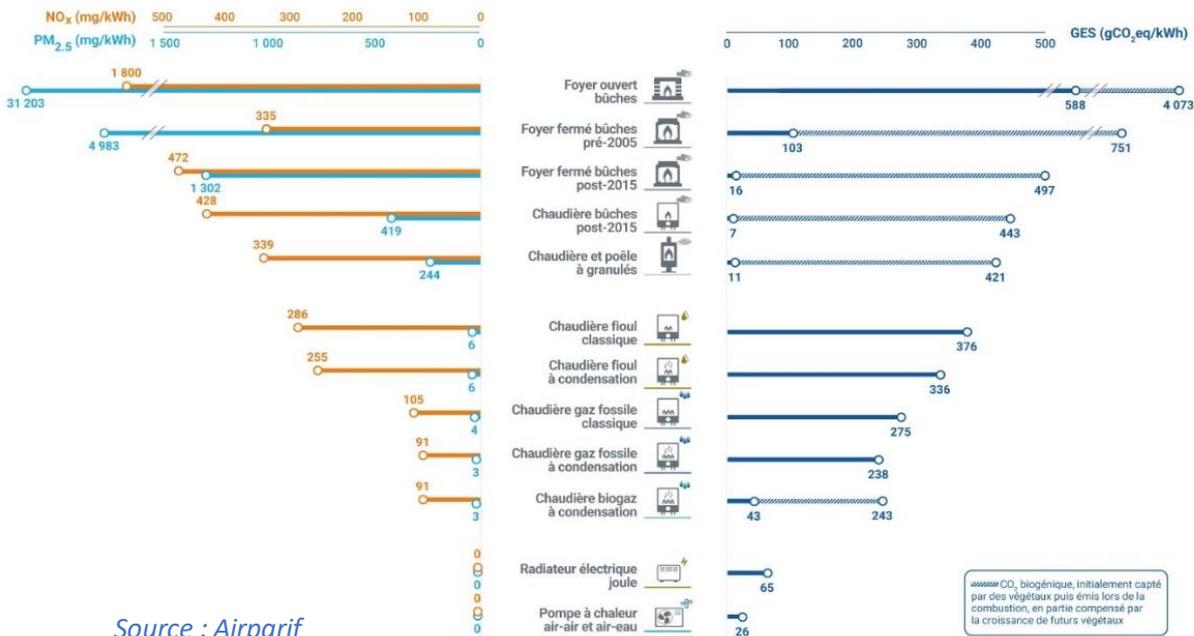
La PPE prévoit une hausse de la TGAP sur l'enfouissement. Atmo France recommande en parallèle une révision de la TGAP Air pour renforcer la cohérence des politiques climatiques et environnementales.

Recommandations d'Atmo France

- **Prioriser la sobriété énergétique**, notamment via la rénovation des bâtiments, pour réduire les consommations d'énergie ;
- **Améliorer les performances des appareils de chauffage** au bois, renouveler les équipements vétustes et sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques pour limiter les émissions de polluants ;
- **Renforcer la réglementation** sur les émissions des petites installations de combustion à biomasse, afin de réduire leur impact sanitaire et environnemental ;
- **Évaluer les impacts du développement des chaufferies à biomasse** en lien avec les objectifs de réduction des émissions du Plan National de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques (PREPA) et des Plans de Protection de l'Atmosphère (PPA) ;
- **Produire de nouvelles connaissances** sur les polluants non réglementés, comme les PUF, et sur leurs impacts sanitaires, et environnementaux ;
- **Faciliter le partage des connaissances** via le Conseil National de l'Air, pour adapter les recommandations à l'évolution des technologies et des pratiques ;
- **Maintenir une vigilance accrue** sur le remplacement des énergies fossiles par le bois-énergie, afin d'éviter des effets contre-productifs pour le climat et la qualité de l'air.

ÉMISSIONS DE POLLUANTS DE L'AIR ET DE GAZ À EFFET DE SERRE DE DIFFÉRENTS MOYENS DE CHAUFFAGE À CHALEUR UTILE FOURNIE IDENTIQUE

Émissions moyennes d'oxydes d'azote (NO_x) et de particules fines (PM_{2,5}) liées à la combustion, émissions moyennes de gaz à effet de serre (GES) liées à la combustion et à l'amont (sauf concernant la biomasse), en Île-de-France. Les années correspondent aux années d'installation des moyens de chauffage - Sources : données Airparif, ADEME, INERIS (2024)



Atmo France, le réseau des AASQA confirme que le chauffage au bois est une source de pollution de l'air (extérieur et intérieur) ayant un impact sur la santé qui doit faire l'objet d'une vigilance particulière

En France, le bois est responsable de 36 à 74 % des émissions de PM2.5 et de 20 à 59 % des PM10 selon les régions. Il représente également jusqu'à 85 % des émissions de benzène et 78 % des émissions de benzo[a]pyrène (BaP) selon les régions.

Le chauffage collectif au bois, notamment via des chaufferies biomasse collectives soumises à autorisation, est généralement mieux contrôlé en termes d'émissions grâce à la réglementation stricte et aux valeurs limites d'émission (VLE) imposées pour les polluants comme le dioxyde de soufre (SO₂), les poussières et les oxydes d'azote (NO_x). De ce fait, les chaufferies biomasse collectives soumises à autorisation peuvent être pertinentes pour réduire les émissions si elles permettent de remplacer un grand nombre d'appareils de chauffages individuels peu performants.

Mobilité – L'usage de carburants fossiles

Les orientations nationales mettent en avant des mesures structurantes, telles que :

- **La promotion des véhicules électriques et hybrides**, qui contribuent à réduire les émissions directes de GES et de polluants ;
- **Le développement des transports en commun, des infrastructures cyclables et le soutien au covoiturage**, indispensables pour limiter la dépendance à la voiture individuelle ;
- **L'aménagement de pistes cyclables sécurisées et continues**, offrant une alternative efficace et moins émettrice aux modes de transport motorisés ;
- **Le renforcement du réseau ferroviaire et des services de transport collectif**, contribuant à un report modal vers des solutions plus durables.

Ces mesures, inscrites au chapitre IV de la SNBC, présentent des bénéfices clairs pour le climat, la qualité de l'air et la consommation énergétique. Atmo France soutient les actions territoriales de changements de mobilités (via la mobilité actives, le ferroviaire ou les transports en commun). Les AASQA sont des acteurs experts pouvant accompagner les territoires dans la mise en œuvre d'actions en faveur du climat et de la qualité de l'air. Atmo France invite à consulter son livrable réalisé avec l'ADEME : [fiches solutions mobilité](#) ; Ces dernières guident la démarche à suivre pour la mise en place de solutions en faveur du climat et de la qualité de l'air concernant la mobilité. Elles évaluent les avantages des différentes solutions de mobilité sur l'exposition de la population, la concentration de pollution, les émissions...

Malgré ces avancées, certaines limites doivent être soulignées :

1. **L'électrification du parc automobile**, ne constitue pas une réponse suffisante aux problématiques environnementales. Les impacts liés à la production de batteries (notamment en GES) et les émissions non échappées (abrasion des pneus, des routes et des freins) persistent et comptent pour la moitié des émissions totales de particules. De plus, les études concluent qu'il sera impossible d'électrifier l'ensemble du parc dans son volume actuel.
2. **Le recours aux biocarburants**, bien qu'il permette une réduction des émissions directes, qu'il est nécessaire de mieux connaître, soulève des enjeux

liés à la durabilité de leur production et à leur impact sur les sols, les cultures et les écosystèmes. Une véritable transition nécessitera donc un changement des usages, en favorisant :

- **Le report modal vers des solutions moins émettrices**, comme les transports collectifs, le vélo ou la marche ;
- **La réduction de la demande en transports**, notamment pour les modes carbonés.

Le secteur maritime représente également une source significative de pollution, notamment en raison de l'utilisation de fuel lourd. Atmo France salue les mesures de la SNBC dans son chapitre IV visant à :

- Soutenir le déploiement de **navires de transport de passagers à faibles émissions**, dans le cadre de missions de service public ;
- Promouvoir les **carburants alternatifs durables**, pour réduire les émissions du secteur maritime, y compris pour les navires à passagers.

Cependant, l'application et le contrôle des zones de contrôle des émissions (ECA) doivent être renforcés. Si une zone ECA pour le soufre a été mise en place en Méditerranée, une extension à la façade atlantique et une intégration des oxydes d'azote dans les régulations seraient nécessaires pour garantir une réduction significative des polluants.

Le secteur agricole

Le secteur agricole, bien qu'il soit un contributeur significatif aux pollutions environnementales, peut également devenir une source majeure de solutions pour la préservation de l'air, du climat et de la santé. Atmo France souligne la nécessité d'un cadre plus contraignant, cohérent et concerté pour maximiser l'impact des politiques agricoles.

L'agriculture est responsable d'émissions importantes de :

- **Ammoniac (NH₃)**, un précurseur des particules fines, qui dégrade la qualité de l'air et impacte la santé ;
- **Méthane (CH₄)**, un puissant gaz à effet de serre et précurseur d'ozone ;
- **Pesticides**, qui affectent la qualité de l'air, l'environnement et la santé humaine, en particulier celle des agriculteurs.

Les orientations actuelles de la SNBC, notamment au chapitre II, mentionnent la réduction de l'utilisation des **engrais minéraux azotés** via des pratiques

d'optimisation et des soutiens à la mécanisation et à l'achat de matériel. Cependant, Atmo France regrette l'absence d'obligations claires et de mesures contraignantes pour inciter à des modèles agricoles :

- Moins utilisateurs d'engrais et de pesticides ;
- Moins énergivores et polluants ;
- Mieux intégrés dans les objectifs Air-Climat-Énergie.

L'encouragement à rémunérer les efforts de durabilité des exploitants agricoles est une initiative intéressante mais reste vague et optionnelle. De plus, les pesticides, pourtant des polluants majeurs à l'impact direct sur le climat et la santé, ne sont pas suffisamment pris en compte dans ces orientations.

Méthanisation

Le soutien à la méthanisation annoncé dans les textes d'orientation est un levier potentiel pour :

- Réduire les émissions de méthane et de GES ;
- Optimiser la gestion de l'azote via l'utilisation des digestats ;
- Diminuer le recours aux engrais minéraux azotés.

Toutefois, Atmo France appelle à une meilleure prise en compte des freins et impacts liés à la méthanisation, notamment :

- Les émissions polluantes et les nuisances olfactives ;
- Les oppositions locales liées aux perceptions des riverains ;
- Les risques d'une mauvaise gestion des installations.

Pour répondre à ces enjeux, des études d'impact complètes, des concertations locales et des diagnostics des émissions et nuisances olfactives sont indispensables. Les AASQA, grâce à leurs outils spécifiques et leurs experts, notamment en « langage des nez » (voir projet AQAMETHA), sont prêtes à accompagner les territoires dans ces démarches pour un développement maîtrisé et durable.

Gestion des déchets agricoles et stockage

Les mesures prévues dans l'Annexe I de la SNBC visant à améliorer la gestion des déchets agricoles et à réduire les émissions de méthane dans les installations de stockage sont cruciales. Ces actions permettent de renforcer la qualité de l'air tout en contribuant aux objectifs climatiques.

Recommandations d'Atmo France

1. **Renforcer les obligations et incitations** pour réduire l'utilisation des engrais minéraux, des pesticides et pour adopter des pratiques agricoles

- plus durables ;
2. **Mieux encadrer la méthanisation**, en prenant en compte les impacts sur l'air, les nuisances olfactives et les perceptions des riverains, grâce à des études et des diagnostics spécifiques ;
 3. **Inclure explicitement les pesticides dans les politiques climatiques et environnementales**, en considérant leur impact sur la qualité de l'air, le climat et la santé ;
 4. **Soutenir la concertation avec les acteurs locaux et les experts** (comme les AASQA) pour développer des solutions adaptées à chaque territoire ;
 5. **Aligner les politiques agricoles avec les objectifs Air-Climat-Énergie**, en mettant en œuvre des mesures cohérentes et ambitieuses pour réduire les émissions polluantes et énergétiques du secteur.

Pour une politique cohérente et concertée

Atmo France souligne un manque de cohérence globale entre les politiques publiques Air-Climat-Énergie et santé. Ces politiques doivent être mieux alignées et intégrées pour offrir des solutions réellement efficaces et adaptées. De plus, la concertation avec les experts et les acteurs locaux est essentielle pour garantir l'efficacité et l'acceptabilité des mesures.

Secteur industriel

Le secteur industriel est un acteur clé dans la transition énergétique et écologique. Toutefois, les orientations définies dans la SNBC et la PPE restent largement centrées sur la décarbonation et la réduction des émissions de CO₂, au détriment d'une approche intégrée des enjeux Air-Climat-Énergie. Cette focalisation sur le climat, ne permet pas de répondre pleinement aux défis, notamment liés à la santé environnementale. Le chapitre II de la SNBC illustre bien cette limitation, mettant en avant des mesures ambitieuses pour décarboner les processus industriels, mais sans aborder les émissions de polluants atmosphériques comme les composés organiques volatils (COV), les particules fines (PM) ou les oxydes d'azote (NO_x). Ces omissions sont regrettables, car ces polluants ont des impacts directs sur la santé publique et la qualité de l'air. Une véritable transition ne peut se limiter à des objectifs climatiques, mais doit inclure une réduction des émissions atmosphériques pour protéger à la fois le climat et la santé des citoyens. En outre, Atmo France souligne l'absence de lien

explicite entre les orientations nationales et la nouvelle directive européenne sur les émissions industrielles (IED, Industrial Emissions Directive). Cette directive, qui impose des obligations plus strictes en matière de réduction des émissions et de gestion des nuisances, devrait être mieux intégrée dans les politiques industrielles nationales. Son application offrirait une opportunité de renforcer la cohérence et l'efficacité des actions engagées, tout en répondant aux enjeux de qualité de l'air et de santé publique.

Par ailleurs, un lien pertinent aurait pu être établi entre le secteur industriel et l'agriculture, notamment dans le cadre de la méthanisation. Cette pratique, bien que souvent abordée sous l'angle agricole, mobilise également des infrastructures industrielles pour la valorisation des déchets organiques. Intégrer les exigences de la directive IED dans ce domaine permettrait de réduire les nuisances olfactives, les émissions de polluants et de GES.

La gestion des odeurs dans les zones où coexistent des activités industrielles et agricoles mériterait davantage d'attention. Les AASQA disposent des outils et des compétences pour accompagner ces démarches, notamment à travers la surveillance des émissions et la formation au Langage des nez®.

Si la volonté de décarbonation affichée par les orientations nationales est essentielle, elle reste insuffisante sans une prise en compte explicite des interactions entre climat, énergie et qualité de l'air. Atmo France réaffirme la nécessité d'une approche globale pour répondre aux défis environnementaux et sanitaires de manière cohérente et efficace.

Rénovation énergétique des bâtiments – approche sociale

La rénovation énergétique des bâtiments est un levier majeur pour réduire les consommations d'énergie et par voie de conséquence les émissions de GES et les polluants atmosphériques. Les orientations nationales prévoient le maintien et le renforcement des dispositifs de soutien existants tels que **MaPrimeRénov'** et les **Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)** ce qui est nécessaire. Ces mesures permettent d'encourager les rénovations énergétiques tout en répondant aux défis environnementaux et sociaux.

Toutefois, Atmo France souligne que l'enjeu dépasse la simple révision des dispositifs de soutien. Avec seulement 70 000 rénovations globales réalisées chaque année, il est urgent d'accélérer significativement le rythme pour atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2030, 2040 et 2050. Une planification pluriannuelle des financements, associée à un

calendrier clair et ambitieux, est indispensable pour garantir une montée en puissance des rénovations. Cette planification doit regrouper l'ensemble des dispositifs budgétaires et favoriser les rénovations globales et performantes, alignées sur des standards exigeants.

Les orientations nationales ont omis la prise en considération de la qualité de l'air intérieur qui est un autre point crucial. Si l'amélioration de l'efficacité énergétique réduit les besoins en chauffage et en climatisation, elle ne doit pas se faire au détriment de la ventilation. Une mauvaise gestion de la ventilation dans des bâtiments rénovés peut conduire à une dégradation de la qualité de l'air intérieur, souvent inférieure à celle de l'air extérieur. Atmo France insiste sur la nécessité d'inclure systématiquement des mesures garantissant une ventilation adaptée dans tous les projets de rénovation, afin de préserver la santé des occupants.

Enfin, la lutte contre la précarité énergétique doit être au cœur des priorités. Une rénovation performante des logements, particulièrement ceux des ménages les plus vulnérables, permet non seulement de réduire les émissions de GES, mais aussi de répondre à des enjeux sociaux majeurs. Atmo France appelle à une approche globale, incluant un accompagnement renforcé des ménages, pour garantir une transition juste et équitable.

Atmo France recommande :

1. **Une planification pluriannuelle ambitieuse et détaillée**, accompagnée d'un financement suffisant et pérenne.
2. **Une priorité donnée aux rénovations globales et performantes**, afin d'atteindre des standards élevés d'efficacité énergétique.
3. **Une prise en compte systématique de la qualité de l'air intérieur**, avec des exigences spécifiques sur la ventilation dans les bâtiments rénovés.

Communication

La communication est un levier essentiel pour sensibiliser les citoyens aux enjeux environnementaux, notamment en matière de climat et de qualité de l'air mais également pour assurer l'acceptabilité des actions mises en place. À ce titre, Atmo France se réjouit des orientations prises dans le chapitre 6 de la PPE, qui soulignent l'importance des régulations récentes encadrant les allégations de neutralité carbone et les publicités pour véhicules. Ces mesures visent à limiter les impacts environnementaux liés à la consommation et à inciter les citoyens à adopter des

comportements plus responsables, réduisant ainsi les émissions GES et de polluants.

La communication ne doit cependant pas se limiter à la régulation des messages publicitaires. Le chapitre 7 de la PPE, qui met l'accent sur la mobilisation des territoires, constitue également un élément fondamental. Atmo France soutient pleinement l'idée que la concertation et l'échange à l'échelle locale sont primordiaux pour mettre en œuvre des actions efficaces en matière de transition énergétique et de qualité de l'air. Les AASQA, en tant que partenaires de confiance et experts indépendants, ont un rôle clé à jouer dans ce processus.

L'intégration des AASQA dans les processus de concertation territoriale est essentielle pour garantir que les actions entreprises reposent sur des bases scientifiques solides. Les AASQA apportent une expertise reconnue sur les problématiques Air-Climat-Energie et peuvent évaluer les impacts des mesures proposées. Une telle approche permet de s'assurer que les initiatives de réduction des émissions sont non seulement adaptées aux spécificités locales, mais aussi qu'elles respectent les critères d'efficacité et de durabilité à long terme.

Ainsi, pour qu'une véritable transition écologique et énergétique ait lieu, il est impératif de favoriser l'échange d'informations, de mettre en valeur l'expertise locale et de garantir la transparence des actions entreprises. Atmo France plaide pour une communication qui soit à la fois claire, vérifiable, et fondée sur des preuves scientifiques, et pour une collaboration étroite entre les autorités publiques, les citoyens, et les experts locaux dans le cadre de concertations territoriales.

Assurer une gouvernance et un suivi des orientations nationales

Les ressources allouées sont manifestement insuffisantes pour atteindre les objectifs fixés. Au vu des récentes réductions budgétaires dans de nombreux secteurs, nous exprimons de vives inquiétudes quant à la capacité de mettre en œuvre les mesures proposées dans le cadre des projets de la PPE et de la SNBC. L'absence de programmation claire concernant les moyens financiers, réglementaires et humains, ainsi que l'absence de calendrier précis, de suivi et de contrôles pour la mise en œuvre de mesures concrètes visant à réduire les consommations et à développer les énergies renouvelables, rendra l'atteinte de ces objectifs particulièrement difficile. Ce manque de moyens pour réduire les consommations d'énergie (par exemple à travers le report modal dans les transports) est d'autant plus préoccupant que le gouvernement place une part importante de la responsabilité de la production énergétique sur la biomasse (notamment les forêts), qui sont déjà fragilisées par les effets du réchauffement climatique.

comme l'agriculture, doivent être établis.

- **Biomasse** : Une vigilance accrue sur le remplacement des énergies fossiles par le bois-énergie, afin d'éviter des effets contre-productifs pour le climat et la qualité de l'air.
- **Communication** : Informer et mobiliser les citoyens et les territoires est essentiel. Les AASQA, en tant qu'experts tiers de confiance, doivent être intégrés dans les concertations pour garantir des actions efficaces et scientifiquement fondées.

En conclusion, Atmo France appelle à une planification ambitieuse et cohérente, dotée de moyens financiers, humains et réglementaires, pour répondre aux enjeux environnementaux. L'intégration des AASQA dans les démarches territoriales est essentielle pour garantir des politiques adaptées et bénéfiques pour la qualité de l'air et la santé de tous.

Conclusion

Atmo France souligne l'importance de politiques cohérentes et transversales alliant Air, Climat, Énergie et Santé pour répondre efficacement aux défis environnementaux et sanitaires. Les territoires, en tant qu'acteurs clés de la mise en œuvre des politiques nationales, doivent être accompagnés et soutenus pour assurer des actions adaptées et efficaces.

- **Mobilité** : Promouvoir des solutions durables telles adaptées aux besoins. Atmo France et l'ADEME ont produits des « Fiches solutions mobilités » qui peuvent servir d'orientation.
- **Agriculture** : Pour agir en cohérence avec les différents objectifs règlementaires Air-Climat-Energie, il faut réduire les émissions d'ammoniac, de méthane et de pesticides. Atmo France indique également le besoin d'un encadrement des pratiques de méthanisation, encouragée dans la stratégie nationale énergie climat.
- **Bâtiments** : Accélérer fortement la rénovation énergétique est primordial pour réduire les consommations d'énergie et améliorer la qualité de l'air intérieur.
- **Industrie** : Une approche intégrée Air-Climat-Énergie est indispensable dans la décarbonation industrielle. Des liens avec la directive IED et une meilleure coordination avec les autres secteurs,